

Montreuil, le 9 octobre 2024

Note aux opérateurs

Objet : TRANSIT – DELTA T – Passage à la phase 5 de NCTS – Interruption du téléservice

Par note Comint1 n° 24000036 du 22 février 2024, vous avez été informés de la mise en service à la fin du mois d'octobre 2024 de DELTA T Phase 5, nouvelle version du téléservice DELTA T conforme à la phase 5 du système trans-européen de transit NCTS.

Cette mise en service, à ce jour prévue le lundi 28 octobre 2024, nécessite un arrêt complet de l'application DELTA T.

L'interruption interviendra du vendredi 25 octobre à 18h00 au lundi 28 octobre à 10h00. Vous serez informés de tout éventuel changement.

Durant l'interruption du service, aucun accès à DELTA T ne sera possible pour l'ensemble des opérateurs. Par conséquent, nous vous invitons, dans la mesure du possible, à reporter vos opérations prévues durant cette période.

Pour le cas où vos opérations ne pourraient pas être reportées, la procédure de secours sera autorisée pendant la durée d'interruption du service. L'ensemble des modalités relatives à la procédure de secours sont disponibles sur le site [douane.gouv.fr](https://www.douane.gouv.fr) à l'adresse suivante : <https://www.douane.gouv.fr/service-en-ligne/declaration-de-transit-douanier-delta-t> (section *Procédure de secours*).

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension.

Toute demande d'information complémentaire sera adressée à votre bureau de douane ou à votre pôle d'action économique de rattachement.

Le chef du bureau,

BARON Signature
numérique de
BARON Michel
Date : 2024.10.09
16:42:59 +02'00'
Michel
Michel BARON

DGDDI
Sous-direction Commerce international
Bureau Politique du dédouanement (COMINT1)
11, rue des Deux Communes
93558 MONTREUIL Cedex
Site Internet : www.douane.gouv.fr

Affaire suivie par : Cellule transit
Courriel : dg-comint1-transit@douane.finances.gouv.fr

Plan de classement : H.0

Réf. : 24000185